



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

France Télécom

Question écrite n° 72619

## Texte de la question

M. Yvon Montané attire l'attention de M. le secrétaire d'Etat à l'industrie sur l'augmentation de la tarification de France Télécom (Orange) en matière de vente et de contenu des recharges Mobicarte après le passage à l'euro. En effet, Orange, au lieu de convertir le prix de la recharge a lancé une nouvelle formule qui s'est traduite, d'une part, par une hausse de plus de 40 % des tarifs et, d'autre part, par l'obtention d'un crédit-temps supplémentaire. Cette augmentation des prix s'est faite durement ressentir par les petits consommateurs et plus particulièrement les personnes âgées qui n'appellent que de façon exceptionnelle mais ont toutefois besoin de leur ligne téléphonique pour les appels d'urgence. Aussi, il souhaiterait savoir si le Gouvernement entend procéder à la mise en place d'un dispositif en faveur de ces consommateurs.

## Données clés

**Auteur :** [M. Yvon Montané](#)

**Circonscription :** Gers (2<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 72619

**Rubrique :** Télécommunications

**Ministère interrogé :** industrie

**Ministère attributaire :** économie

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 11 février 2002, page 659